

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 32 (1985)
Heft: 11-12

Rubrik: Aktuell = Actualité = Attualità

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Aligoté», un exercice combiné pour 5000 participants à Genève

Un redoutable défi pour la protection civile

hwm. L'exercice combiné qui s'est déroulé à Genève, sous le nom de «Aligoté», à la mi-octobre de cette année, a eu un très grand retentissement dans la population et les mass media. En effet ce ne sont pas moins de 5000 femmes et hommes, dont 2000 membres de la protection civile et 3000 personnes appartenant au régiment de protection aérienne 11 et à l'arrondissement territorial 14, qui ont participé à cet exercice. Le scénario élaboré par l'Office cantonal genevois de la protection civile prévoyait d'innombrables événements imprévus en relation avec la neutralité suisse. Cet exercice a poussé la protection civile et l'armée jusqu'aux limites extrêmes. Le journal *Nouvelle Mob's*, publié pour la première fois par la protection civile du lieu, qui fournissait les données les plus récentes, a énormément intéressé les participants.

«La protection civile est désormais adulte.» Voilà ce qu'a déclaré Monsieur Marcel Gaille, chef de l'Office cantonal de la protection civile du canton de Genève, dans le message – publié par le journal de mobilisation – qu'il a adressé aux participants.

La preuve qu'il en est bel et bien ainsi, ce sont les quelque 2000 femmes et hommes de la protection civile qui l'ont apportée, en participant pendant deux jours à l'exercice «Aligoté», qui a duré une semaine. Le but de l'exercice consistait à exercer la collaboration entre le régiment genevois de protection aérienne 11, l'arrondissement territorial 14 et la protection civile.

La direction de l'exercice avait mis au point un scénario avec d'innombrables rebondissements qui ne laissèrent à bon nombre des 5000 participants guère le temps de dormir, car ils devaient faire face à toutes les variétés possibles d'actes de sabotage et même à l'enlèvement d'un «conseiller fédéral» qui s'était rendu à Genève.

Plus de trois cents figurants

La protection civile a été mise sur pied après que le Conseil fédéral eut refusé à une puissance étrangère l'autorisation de survoler le territoire helvétique et qu'il en eut résulté rapidement des bombardements sur la ville de Genève.

Durant deux jours, on a pu assister à l'engagement de dix états-majors de la protection civile, huit formations sanitaires et cinq formations PLCF qui provenaient de sept organismes locaux de Genève et environs. Ils avaient pour tâche d'intervenir notamment à Bernex, Epeisses, Lancy, où ils ont été ensuite relevés par les unités de la protection aérienne. 300 figurants participaient à l'exercice, dont 80 civils âgés ou handicapés. Les troupes de



Les premiers secours par les personnes sanitaires; au second plan, une équipe reportage de la télévision suisse romande.

(Photos: Fritz Friedli)

Dans le canton de Genève, les tentes se trouvent là où les patients peuvent être examinés en toute sécurité.



Une visite éminente: Monsieur Hans Mumenthaler, directeur de l'OPPC (à gauche), et Monsieur Marcel Gaille, chef de l'Office de la protection civile du canton de Genève.



Dialogue entre la protection aérienne et la protection civile.

Il est malsain d'en faire trop

hwm. Certains membres du service des pionniers et lutte contre le feu se sont même montrés un peu trop zélés, lorsqu'ils durent éteindre l'incendie qui s'était déclaré dans une maison à Lancy et secourir les personnes qui y étaient prisonnières. Au lieu de lutter sommairement contre les flammes et de sauver en priorité les personnes, les hommes occupés aux lances à incendie se sont employés pendant un quart d'heure à noyer le foyer d'incendie sous des tonnes d'eau. Le résultat: une quantité si terrifiante de fumée que certains des figurants ont dû en toute hâte aller respirer ailleurs un peu d'air frais, pour ne pas être véritablement intoxiqués. L'opération a été observée par des professionnels qui ont eu toutes les peines du monde à se retenir pour ne pas aller fermer les robinets des bornes d'incendie utilisées par le SPLCF. Voilà pourquoi il convient d'insister une fois encore sur le fait que dans les exercices, les lances d'incendie doivent être utilisées de façon brève et appropriée, car dans les cas réels, il s'agit en définitive de sauver tout d'abord les blessés et ceux qui sont prisonniers des flammes. Par ailleurs, dans les exercices les figurants ont le droit d'être libérés à temps de leur situation inconfortable, sans quoi l'opération peut devenir aussi dramatique que dans les cas réels.

protection aérienne ont engagé dans l'exercice 70 camions, 12 excavatrices, 40 motopompes et 20 compresseurs, cependant que l'arrond. ter. 14 utilisait 70 véhicules. Enfin on peut voir également deux équipes de chiens de catastrophes.

«Aligoté» est un exercice qui a permis en particulier aux membres de la protection civile d'assister à la collaboration entre l'armée et la protection civile et de voir surtout quelles étaient les limites de cette dernière. Il est bien naturel que l'appel à l'exercice d'un nombre pour la première fois aussi grand de membres de la protection civile n'a pas été sans quelques problèmes qui, sur certains plans, auraient dû être moins nombreux ou qui, sur d'autres, auraient pu l'être plus. Mais ce sont justement ces expériences qui se sont révélées précieuses.

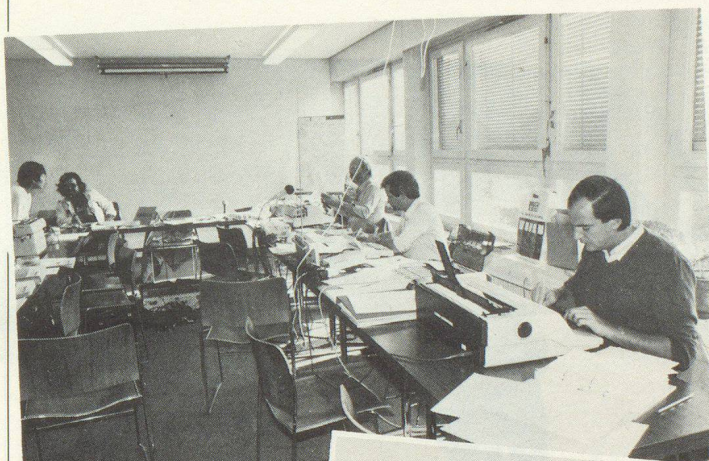
Tous étaient bien informés

Il vaut la peine de mentionner plus particulièrement le journal de mobilisation *Nouvelle Mob's*, publié par un groupe de journalistes professionnels engagés dans la protection civile. Ce journal a paru trois fois durant la semaine qu'a duré l'exercice et a fourni aux 5000 participants les nouvelles les plus fraîches sur l'évolution de la situation. Monsieur Georges Kleinmann, journaliste de la télévision, qui est resté presque jour et nuit devant sa machine à écrire, a souligné à l'attention de la revue *Protection civile* que le journal de l'exercice répondait à un véritable besoin, car il n'y aurait rien



Monsieur Jean Naef, vice-président de la section USPC de Genève (à droite) conduit à travers l'exercice Messieurs Donzallaz et Laubscher, chefs cantonaux de Fribourg respectivement de Neuchâtel.

Un team de catastrophe à l'engagement.



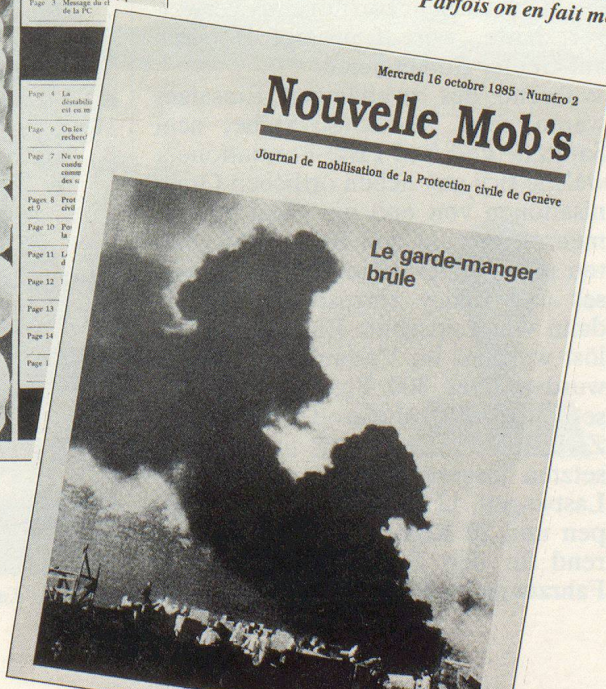
Coup d'œil sur les locaux de la rédaction de «Nouvelle Mob's».



Parfois on en fait même trop...



Sommaire	
Page 2	Maman bobo
Page 3	Message du ci de la PC
Page 4	La diversité est un m
Page 5	Où les autres?
Page 7	Nu ven confu cisme des n
Pages 8	Prot civil
Page 10	Por la
Page 11	L d
Page 12	1
Page 13	
Page 14	
Page 1	



eu de plus pénible pour les participants que de ne savoir quasiment rien de ce qui se passait vraiment. Ce journal aéré mais riche en informations sérieuses devrait et pourrait faire des émules en d'autres lieux. Enfin, il ne faut pas oublier que la télévision suisse romande a rendu compte jour après jour de l'exercice. Elle a permis, ce faisant, de sensibiliser l'opinion publique aux questions touchant à la protection civile. Même la télévision alémanique a diffusé quelques séquences de l'exercice de Genève dans le téléjournal. Les journaux de Romandie ont eux également suivi l'exercice durant toute la semaine.

Grosse kombinierte Übung «Aligoté» in Genf mit 5000 Beteiligten

Auch der Zivilschutz wurde hart gefordert

hwm. Ein grosses Echo löste Mitte Oktober in Genf die kombinierte Übung «Aligoté» bei der Bevölkerung und in den Medien aus: 5000 Mann und Frau, wovon 2000 Zivilschützer und 3000 Angehörige des Luftschutzregimentes 11 sowie des Territorialkreises 14, probten den Ernstfall. Das vom Genfer Kantonalen Amt für Zivilschutz erarbeitete Szenario sah im Zusammenhang mit dem Neutralitätsschutz unzählige unvorgesehene «Einlagen» vor, welche Zivilschutz und Armee bis zum Äussersten forderten. Grosse Beachtung bei den Teilnehmern fand die erstmals von Zivilschützern herausgegebene Zeitung «Nouvelle Mob's», mit der über den aktuellen Stand der Dinge orientiert wurde.



Genfer Zivilschützer im Einsatz.

(Bilder: Fritz Friedli)

«Der Zivilschutz hat das Erwachsenenalter erreicht.» Das sagte Marcel Gaille, Chef des Kantonalen Amtes für Zivilschutz des Kantons Genf, in seiner in der Mobilisationszeitung veröffentlichten Botschaft an die Übungsteilnehmer.

Dass dem sicherlich so ist, zeigten die rund 2000 Zivilschützerinnen und Zivilschützer, die an zwei Tagen der insgesamt eine Woche dauernden Übung «Aligoté» zum Einsatz gelangten. Ziel der Übung war es, das Zusammenspiel zwischen dem Genfer Luftschutzregiment 11, dem Territorialkreis 14 und dem Zivilschutz erstmals zu üben.

Die Übungsleitung hatte sich ein mit unzähligen Rosinen durchsetztes Drehbuch ausgedacht, das viele der 5000 Teilnehmer während Tagen wenig schlafen liess. Das ging von unzähligen Sabotageakten bis zur Entführung eines nach Genf gereisten «Bundesrates».

Über 300 Figuranten

Der Zivilschutz wurde auf den Plan gerufen, nachdem der Bundesrat einer ausländischen Macht das Überfliegen des helvetischen Territoriums verweigert hatte, worauf prompt Bomben auf Genfer Boden fielen.

Während des zweitägigen Einsatzes waren zehn Zivilschutz-Stäbe, acht Sanitäts- und fünf PBD-Formationen, welche sich aus sieben örtlichen Organisationen von und um Genf zusammensetzten, auf den Beinen. Sie hatten unter anderem in Bernex, Epeisses und Lancy einzusetzen, wo sie dann von Luftschutz-Einheiten abgelöst wurden. Im Verlaufe der Übung wurden über 300 Figuranten eingesetzt, wovon 80 ältere oder behinderte Zivilisten. Die Luftschutztruppen setzten insgesamt unter anderem 70 Lastwagen, 12 Bagger, 40 Motorpumpen und 20 Kompressoren ein, während für den Ter Kreis 14 etwa 70 Fahrzeuge im Einsatz standen. Hinzu

kamen zwei Katastrophenhundeteams.

«Aligoté» war eine Übung, welche insbesondere auch den Zivilschützern das Zusammenspiel mit der Armee und die Grenzen des Zivilschutzes überhaupt vor Augen führte. Es versteht sich von selbst, dass das erstmalige Zusammenziehen so vieler Zivilschützer nicht ganz frei von Problemen war und da und dort vielleicht weniger manchmal mehr gewesen wäre. Aber gerade solche Erfahrungen erweisen sich als wertvoll.

Alle waren im Bild

Besonders erwähnenswert ist die von einer professionellen Journalisten-Gruppe des Zivilschutzes herausgegebene Mobilisationszeitung «Nouvelle Mob's», die in der Übungswoche dreimal erschien und alle 5000 Übungsteilnehmer über die Entwicklungen brandaktuell informierte. TV-Mann Georges Kleinmann etwa, der Tag und Nacht vor der Schreibmaschine sass, meinte zur Zeitschrift «Zivilschutz», dass die Übungs-Zeitung einem echten Bedürfnis entspreche, denn nichts sei mühsamer, als wenn die Übungsteilnehmer nahezu nicht wüssten, um was es eigentlich ginge. Die lockere, aber dennoch mit viel seriöser Information versehene Zeitung könnte oder sollte andernorts Nachahmer finden.



Auch der Luftschutz tat mit...

Schliesslich darf nicht vergessen werden, dass insbesondere das welsche Fernsehen Tag für Tag über die Übung berichtete und so die Öffentlichkeit auch für die Belange des Zivilschutzes sensibilisiert werden konnte.

Sogar das Deutschschweizer Fernsehen strahlte in einer Tagesschau einige Sequenzen der Genfer Übung aus. Gleiches gilt natürlich für die Zeitungen in der Romandie, welche die ganze Woche über am Ball waren.



Genfs Zivilschutz ist zum Teil voll motorisiert und stets einsatzbereit.

Allzuviel ist ungesund...

hwm. Gar etwas übereifrig waren einige Angehörige des Pionier- und Brandschutzes, als sie in Lancy ein in Brand gesetztes Haus zu löschen hatten, um die eingeschlossenen Personen zu retten. Statt ganz kurz die Flammen niederzukämpfen und unverzüglich die Personen zu retten, schwemmten die Strahlrohrführer den Brandherd während einer Viertelstunde komplett ein. Das Resultat: Eine fürchterliche Rauchentwicklung, so dass einige der Figuranten kurzfristig andernorts frische Luft schnappen mussten, um nicht wirklich vergiftet zu werden. Das Schauspiel wurde von einigen Profis beobachtet, die sich nur schwerlich zurückhalten konnten, um nicht den PBD-Leuten den Hahnen zuzudrehen. Deshalb sei an dieser Stelle noch einmal darauf hingewiesen, dass auch an Übungen das Strahlrohr nur gezielt und kurz eingesetzt werden soll, denn letztlich geht es im Ernstfall darum, die Verletzten oder Eingeschlossenen so rasch wie möglich zu bergen. Und an Übungen haben Figuranten das Anrecht darauf, ebenfalls rechtzeitig aus ihrer misslichen Lage befreit zu werden, ansonsten es dann rasch zu einem dramatischen Ernstfall kommen kann.

Zur Verhinderung von teuren Feuchteschäden:

Luftentfeuchter

das bewährte Geräteprogramm für den universellen Einsatz in Kellern, Lagern, Wohnräumen, Zivilschutzanlagen usw. Vollautomatischer Betrieb, sparsamer Stromverbrauch.

Verlangen Sie detaillierte Unterlagen bei:

Krüger + Co.
9113 Degersheim, Telefon 071 54 15 44
Niederlassungen: Dielsdorf ZH,
Hofstetten SO, Münsingen BE,
Gordola TI, Lausanne

KRÜGER

RIVAREX SA

Votre spécialiste en Suisse romande pour l'installation d'abris publics et postes de commandement pour protection civile.

Listes de références et documentation à disposition.

RIVAREX SA, 2024 Saint-Aubin NE

Téléphone 038 55 17 77, Rue de la Gare 28

Succursale 1349 Penthaz VD

Téléphone 021 87 03 42, Route de la Gravière

Télex CH 952 939



Ecritures simplifiées
Temps gagné
grâce aux timbres caoutchouc

Fabrique de timbres

LUTZ-BERGER SA

Rue des Beaux-Arts 17

2001 Neuchâtel

Téléphone 038 25 16 45